

L'an deux mille dix-sept, le seize mai à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Mr Gérard GOUROVITCH, maire.

**Etaient présents** : MMES MONNIER, PERROT, ROUÉ-CORÉ, LEGENDRE, BELABED, MANASSÉ, DIEUMEGARD, MARET, MRS GUIBERT, ROBBE, HAIMET, LOPES DUQUE, GAILLARD, d'ENTRAYGUES, MARTIN, FISCHER, CORCY, KLEMPOUZ.

**Absents** : Mr DIEUMEGARD avec pouvoir à Mme MONNIER , Mr MARIÉ avec pouvoir à Mr GOUROVITCH, Mme KLEMPOUZ avec pouvoir à Mr ROBBE, Mme DUMAND avec pouvoir à Mr GAILLARD, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr GUIBERT.

**Absents sans pouvoir** : Mme JUSSERAND, Mme DANSETTE, Mr AUGROS

**Secrétaire de séance** : Mme LEGENDRE

### **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2017.

Mr GOUROVITCH donne lecture d'une lettre de remerciements de la Présidente de l'AFR pour la présence de la municipalité à la célébration des 40 ans de l'association.

Mr GOUROVITCH a envoyé une lettre de remerciements à Mme BRULÉ après les cérémonies de célébration du 8 mai 1945, la présence des enfants a été très appréciée.

### **ELECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEMENTAIRE**

Mr CORCY et Mr FISCHER déclarent être candidats. Mr KLEMPOUZ souhaiterait connaître leur motivation pour devenir conseiller communautaire et leur position quant à la future zone d'activités sur la commune.

Mr CORCY propose sa candidature car elle s'inscrit dans le cadre de la délégation que lui a confiée par Mr le Maire en début d'année. Sa présence au conseil communautaire lui permettrait d'obtenir les informations indispensables à l'exercice de sa mission. Mr CORCY rappelle sa position quant à la future zone d'activités, il sera très attentif aux flux de circulation induits par la création de cette zone à proximité d'un axe de circulation déjà saturé.

Mr FISCHER revendique une expérience passée, il souhaite s'investir dans le domaine de la communication afin de donner une image plus claire de l'intercommunalité souvent mal perçue des habitants.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mr CORCY recueille 19 voix

Mr FISCHER recueille 2 voix

2 bulletins blancs et un bulletin nul sont dénombrés.

Mr FISCHER regrette le manque d'ouverture de la liste majoritaire, ce vote prouve que des élus se réclamant de l'opposition ont rejoint le groupe majoritaire.

Arrivée de Mr AUGROS à 20H45.

## **ECHANGES DES PARCELLES B N°1160 ET B N°416**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'échange de ces parcelles sans soulte avec Mme GOUBERT et Mr BOTTIER.

## **POINTS A RAJOUTER SUR L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL AVANT LA SEANCE**

Mr GOUROVITCH rappelle que si nous respectons à la lettre cette disposition réglementaire nous perdrons beaucoup de temps ce qui est fort dommageable et d'autant plus s'il s'agit de dossiers mineurs qui doivent être examinés.

## **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Mr GUIBERT souhaite solliciter l'avis du conseil municipal pour l'organisation du prochain forum. Les associations de Saint-Germain préféreraient que le forum soit réservé aux associations de la commune pour éviter la concurrence des associations Créçoises.

La date proposée est le 17 septembre 2017.

Mr KLEMPOUZ précise que par le passé le forum était organisé par la Communauté de communes pour l'ensemble des communes du Pays Créçois, avec l'arrivée des communes d'Esbyly, de Montry et de Quincy, la Communauté de communes s'est désengagée car le nombre d'associations devenait beaucoup trop important. Mr KLEMPOUZ regrette la disparition de ce forum commun entre Crécy et St Germain qui était un atout pour les associations les plus importantes, mais il comprend néanmoins les préoccupations des associations les plus modestes.

Mr GOUROVITCH complète ces propos en précisant que la notion de proximité est importante pour les parents d'élèves.

## **RECRUTEMENT ANIMATEUR ACCUEIL JEUNESSE**

Mr GUIBERT présente la proposition de recrutement d'un éducateur pour gérer la partie accueil jeunesse des mercredis et des vacances scolaires et rechercher les possibilités de subventionnement. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée dont le terme est fixé au 31 décembre 2017.

## **PRESENTATION CIVISCOL**

La présentation technique du système CIVISCOL a eu lieu le 15 mai en mairie. Il s'agit d'une plateforme en ligne d'aide aux devoirs et de soutien scolaire destinée aux enfants de Saint-Germain de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. La mise en place se fera à partir de septembre 2017, le coût est de 12 € HT par an et par élève pour la solution classique et de 24 € HT par an et par élève pour un système plus perfectionné avec un tutorat en ligne pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de terminale.

Mr GOUROVITCH espère que ce dispositif pourra apporter une aide efficace aux enfants et indirectement aux parents qui ne sont pas toujours disponibles ou compétents dans certaines disciplines.

## **ECLAIRAGE PUBLIC CHAMPAGNE**

Mr FISCHER a été contacté par un habitant de la rue de la Champagne qui dénonce un éclairage public inadapté dans la première partie de la rue. Les points lumineux sont vétustes, situés trop hauts et ont un niveau d'éclairage très faible. Mr ROBBE répond que des travaux d'amélioration de l'éclairage ont débuté, l'éclairage de passages piétons rue de Paris a été renforcé.

Un marché à procédure adaptée est en cours de préparation pour le renforcement du réseau d'éclairage public et le remplacement des points lumineux accidentés ou hors service.

## **CCAS**

Mme PERROT rappelle que la sortie annuelle des seniors est prévue le vendredi 16 juin 2017, il s'agit d'une croisière sur la Marne qui sera suivie d'un déjeuner, les places sont limitées à 80 personnes.

## **AGENDA**

Brocante du comité des fêtes dimanche 21 mai 2017

Fête du tennis le 10 et 11 juin 2017

Sortie des seniors 16 juin 2017

Fête du village 24 juin 2017

Touskiflot le 25 juin 2017

## **SEJOUR DES CM2 EN GRANDE BRETAGNE**

Mme BELABED rappelle que les enfants sont partis lundi dernier, les nouvelles sont bonnes.

Fait et délibéré le jour, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.